

Titre de la formation	<p align="center">DEJEPS HMFA Spécialités « Perfectionnement Sportif », Mention « Halterophilie, Musculation, Force Athlétique »</p>
Référence France compétences	<p>Cette formation DEJEPS HMFA est inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles RNCP 37114 et permet d'obtenir un titre de niveau 5 Organisme certificateur : Ministère Des Sports Et Des Jeux Olympiques Et Paralympiques Date d'échéance de l'enregistrement : 08-11-2027</p>
Publics cibles	<p>Coach sportif, Préparateur physique, entraîneurs de la spécialité, athlète de la spécialité, kinés, étudiants en sport</p>
Nombre de participants par promotion	<p>Un groupe de 25 personnes maximum</p>
Prérequis et admission	<p>Prérequis</p> <p>justifier d'une pratique compétitive de trois saisons en haltérophilie, musculation ou force athlétique ; justifier d'une expérience professionnelle ou bénévole de douze mois d'encadrement d'un groupe d'athlètes en haltérophilie, musculation ou force athlétique ; réaliser une démonstration commentée à partir d'une épreuve d'arraché ou de développé couché.</p> <p>L'obtention d'un BPJEPS AGFF D, AF B permet de donner l'équivalence des pré-requis</p> <p>Conditions d'admission</p> <p>PSC1 ou équivalent</p> <p>Avoir plus de 18 ans</p> <p>Avoir un certificat médical valide de moins d'1 an (pratique et encadrement de la discipline)</p> <p>Valider un financement de la formation</p> <p>Valider une structure d'alternance cohérent avec la formation</p>
Positionnement	<p>Le positionnement est réalisé lors d'un entretien oral avec le responsable ou la coordinatrice pédagogique. Il permet de vérifier l'adéquation du projet professionnel du candidat avec la formation et de le situer par rapport aux objectifs visés et d'établir un Plan Individuel de Formation (PIF).</p>
Objectifs pédagogiques	<p><i>A l'issue de cette formation, l'apprenant sera capable de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • concevoir des programmes de perfectionnement sportif ; • coordonner la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement ; • conduire une démarche de perfectionnement sportif ; • conduire des actions de formation.
Programme de la formation	<p><i>Le programme du DEJEPS HMFA se décline en 4 UC :</i> <u>UC 1</u></p>

Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel en tenant compte des particularités des publics impliqués
Formaliser les éléments d'un projet d'action en lien avec les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués
Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués

UC 2

Animer une équipe de travail en favorisant la dimension collective et l'intégration de tous
Promouvoir les actions programmées en adaptant les modalités de communication aux singularités de son interlocuteur
Gérer la logistique des programmes d'action
Animer la démarche qualité

UC 3

Conduire une démarche d'enseignement en haltérophilie, musculation et force athlétique en prenant en compte les particularités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques de tous les pratiquants
Conduire une démarche d'entraînement en haltérophilie, musculation et force athlétique à partir des caractéristiques singulières adaptées aux objectifs de perfectionnement sportif des pratiquants
Conduire des actions de formation en haltérophilie, musculation et force athlétique en prenant en compte les singularités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des pratiquants

UC 4 (dispensé si BPJEPS D ou B)

Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en haltérophilie, musculation et force athlétique
Adapter sa posture pédagogique et les démarches d'intervention afin que chaque sportif évolue en sécurité
Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants en haltérophilie, musculation et force athlétique en prenant en compte leurs caractéristiques singulières physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques
Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en haltérophilie, musculation et force athlétique tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité et de celle des tiers

Durée de formation

Durée en heure : 680 h réparties sur une durée de 10 mois
Rythme d'alternance : 4 jours en formation présentiel tous les 2 mois + 1 visio sur une demi-journée 1x/semaine (horaire défini en début d'année avec la coordinatrice) – Suivi E learning en autonomie + rdv individuel de mentorat

Lieu de la formation

Paris 15^e ou 16^e pour les regroupements présentsiels

<p>Méthodes et moyens pédagogiques</p>	<p>Modalités pédagogiques : formation réalisée en hybride proposant une approche théorique et pratique sur des activités pédagogiques. Un mentorat individuel avec un expert de la formation est proposé. Méthodes pédagogiques diversifiées actives et participatives pour favoriser les échanges et la pratique.</p>
<p>Modalités certificatives</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2. La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -un document écrit analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif en haltérophilie, musculation et force athlétique -une soutenance orale. <p>L'épreuve certificative de l'UC 3 est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -un document écrit composé d'un cycle de perfectionnement sportif en en haltérophilie-musculation ou en force athlétique -une conduite de séance de perfectionnement technique pour un public de un à trois pratiquants confirmés suivie d'un entretien <p>L'épreuve certificative de l'UC 4 est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -une démonstration technique composée de deux mouvements tirés au sort issus du répertoire gestuel de l'haltérophilie-musculation ou de la force athlétique -une conduite de séance d'entraînement en haltérophilie-musculation ou en force athlétique en toute sécurité suivie d'un entretien portant notamment sur les aspects sécuritaires <p><i>L'UC 4 est donné en équivalence si le candidat est en possession d'un BPJEPS AF B ou AGFF D</i></p>
<p>Encadrement pédagogique</p>	<p>Responsable pédagogique de la formation : PABLO HAMMOUCHE Coordinateur pédagogique : ANA MIRANDA Formateurs : Florin Nicolae, Ana Miranda, Pablo Hammouche, Conseillère en Insertion Professionnelle : Cécile Karafka</p>
<p>Modalités d'inscription et délais d'accès</p>	<p>Sur dossier d'inscription accessible en ligne jusqu'à 15 jours avant le démarrage de la formation et sous réserve d'avoir fourni un dossier complet le jour de la rentrée selon les prérequis définis.</p>
<p>Conditions tarifaires et financement</p>	<p>Cette formation est accessible par divers financements et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Contrat d'apprentissage – Contrat de professionnalisation – Aides régionales ou France Travail – Financement personnel ou CPF – Plan de développement de compétences (OPCO ou entreprises) – Projet de Transitions Professionnelles <p><i>Pour plus de précisions, nous consulter</i></p>
<p>Accessibilité aux personnes en situation de handicap</p>	<p>Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.</p> <p>En amont de votre inscription, contacter directement notre référent handicap pour effectuer ensemble une analyse de vos besoins au regard des différentes composantes de la formation afin d'envisager ensemble les aménagements possibles et utiles à la compensation de votre handicap.</p> <p>Référente handicap : Cécile KARAFKA – c.karafka@trans-faire.fr</p>

Poursuite ou passerelles possibles après la formation	Passerelles : les UC 1 et 2 sont transversaux pour tous les DEJEPS perfectionnement sportif Poursuite : <i>Il existe une possibilité de poursuivre son parcours de formation en DESJEPS « Perfectionnement sportif » ou « animation socio-culturelle » (accessibles selon des prérequis spécifiques) – Il existe la formation continue avec la 3PS et l'APMS</i>
Secteur d'activités et types d'emplois	Secteurs d'activités : Salles de Fitness, Entraînement sportif personnalisé, direction technique/sportive de club Type d'emplois accessibles : <ul style="list-style-type: none">• Entraîneur d'une équipe de club ou d'une sélection régionale.• Coordonnateur du secteur loisir/compétition en milieu scolaire et en club• Entraîneur sportif spécialisé en culture physique, haltérophilie, force et préparation physique générale